

■ **COLAS GENEVE SA**, à Satigny, fabrication, vente et exploitation de liants bitumineux, etc (FOSC du 16.06.1999, p. 4029). Les pouvoirs de Largo Jean-Pierre, de même que la procuration de Bouy Jean-Paul et Hermès Jean-Marie, sont radiés. L'administrateur Beauverd Jean est maintenant domicilié à St-Sulpice (VD). Signature collective à deux a été conférée à Bühler Tony, nommé directeur; sa procuration est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Bornet Pierre, de Château-d'Oex, à Bernex, Fellay Paul, de Bagnes, à Fully et Maranzana Marc, de France, à Saint-Gingolph, F; toutefois les fondés de pouvoir ne signent pas entre eux.

Journal no 3476 du 28.03.2002
(00415250 / CH-660.0.609.999-8)